



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E197965

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2025

ÉDITÉ LE 26/11/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOURG EN BRESSE 20222B01739

Siret : 918 892 589 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4755997

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 101044338 M 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 101044338

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : CONFORT MENUISERIE

Sigle : CONFORT MENUISERIE

41 IMPASSE DE CALIDON  
01000 SAINT-DENIS-LES-BOURG

Téléphone : 04 74 25 94 48

Portable : 06 36 69 62 22

Fax :

Site Internet : confort-menuiserie.fr

E-mail : audric.girard@confort-menuiserie.fr

Responsabilité légale :

GIRARD AUDRIC GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 19/11/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 29/11/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.